



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
(Services de consultation – Sélection d'un consultant individuel)

Sélection d'un consultant individuel en qualité d'ingénieur technicien en électricité pour des services d'installation électrique et d'entretien de bâtiments.

Référence 2 : ECW/ADM-MAINT/TEE/24-10/dy

1. La Commission de la CEDEAO a l'intention de consacrer une partie de son budget au financement d'un contrat de service pour la sélection d'un consultant individuel devant servir d'ingénieur technicien en électricité pour des services d'installation électrique et d'entretien de bâtiments.
2. Sous la supervision générale du Chef de l'Unité de la Maintenance de la Commission de la CEDEAO, le consultant aura à assurer l'exécution des tâches quotidiennes pour aider à renforcer la capacité de ladite unité à assurer le suivi des constructions et à relever les nombreux défis liés à la maintenance.
3. Les services de consultation ("les services") comprennent les produits livrables énumérés au paragraphe 4 ci-dessous et le contrat sera d'une durée d'un (1) an à compter de sa date de signature, avec possibilité de renouvellement à la suite d'une évaluation satisfaisante.
4. Tâches et responsabilités du consultant : Le consultant aura à assumer les tâches suivantes :
 - Interprétation de plans et de spécifications relatives aux installations électriques pour des travaux de construction ;
 - Installation des services électriques et mécaniques (climatisation, réseau informatique et téléphone, services de générateurs) dans les bâtiments de moindre hauteur, y compris les bâtiments en terre ;
 - Diagnostic des problèmes électriques/défaillances des installations électromécaniques, avant la mise en œuvre de mesures correctives ;
 - Participation à l'entretien et à la définition des activités de maintenance électrique ;
 - Evaluation des risques et obtention de l'approbation du superviseur avant la réalisation des travaux ;
 - Respect strict des pratiques les plus élevées en matière de maintenance et de sécurité ;
 - Adoption de méthodes efficaces permettant d'achever les travaux de manière planifiée et coordonnée ;
 - Mobilisation de matériaux/pièces pour la maintenance corrective et préventive planifiée ;
 - Notification de toutes défaillances constatées lors de l'inspection/maintenance et recommandations en vue de leur résolution ;
 - Gestion du site en vue d'y garantir la sécurité du public et du personnel impliqué dans les travaux de construction/d'entretien ;



- Conduite des activités de planification de projet, des interventions correctives programmées et non programmées, y compris la définition de l'étendue des travaux, l'élaboration de calendriers, la collecte des devis et des coûts pour les activités d'entretien des bâtiments ;
- Préparation de rapports sur les activités de surveillance/inspection et tenue des registres de tous les travaux d'entretien et de réparation effectués ;
- Participation à l'élaboration de procédures de maintenance normalisées pour la section de maintenance électrique ;
- Exécution de toutes autres instructions qui pourraient être données par le Chef d'Unité.

5. La Commission de la CEDEAO invite par conséquent les consultants Individuels éligibles ("consultants") à indiquer leur intérêt à fournir les services requis. Les intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience requises pour exécuter lesdits services. *Les critères de présélection sont les suivants :*

Qualifications académiques

- Être titulaire d'un DNS ou d'un BAC+2 en génie électrique ou de tout autre diplôme équivalent d'une université reconnue et être membre d'une institution professionnelle.

Expérience professionnelle

- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine des installations électriques lors de la construction ou de l'entretien d'immeubles, selon les normes nigérianes, britanniques ou américaines de conception ;
- Avoir effectué au moins deux (2) missions similaires en tant que technicien en électricité pour des installations et des services d'entretien de bâtiments ;
- Posséder de solides compétences informatiques (suite Microsoft Office) et avoir une parfaite connaissance des logiciels pertinents liés à l'administration de base.

Connaissances linguistiques

- Les consultants individuels doivent parler couramment (à l'oral et à l'écrit) l'une des langues officielles de la CEDEAO (anglais, français ou portugais). La connaissance pratique (à l'oral et à l'écrit) de l'une des deux autres constituerait un avantage.

NB : Les consultants individuels intéressés sont invités à se rapporter à **l'article 118 du Code des marchés révisé de la CEDEAO ("Infractions commises par les candidats, soumissionnaires et attributaires")**, qui fournit des informations sur les pratiques frauduleuses ou de corruption dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution d'un marché. Par ailleurs, ils sont invités à se référer aux informations spécifiques concernant les conflits d'intérêts liés à cette mission, qui figurent à **l'article 119 du Code des marchés révisé de la CEDEAO.**



6. La sélection des consultants s'effectuera conformément *aux critères définis à cet effet* dans les Directives relatives au choix des Consultants. Les candidats présélectionnés seront *soumis à un entretien pour le poste*.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations aux adresses électroniques ci-dessous pendant les heures de service : **Du lundi au vendredi de 09h00 GMT+1 à 17h00 GMT+1.**

Email : sbangoura@ecowas.int, avec copie aux emails suivants : ikkamara@ecowas.int; chigoziehenryuchendu@gmail.com; yderra@ecowas.int.

7. Les manifestations d'intérêt (**1 original et 3 copies**) doivent être remises sous plis fermé et porter clairement la mention "**Sélection d'un consultant individuel pour servir de technicien ingénieur en électricité pour les installations électriques et les services de maintenance de bâtiments**" à l'adresse ci-dessous au plus tard **le Lundi 14 novembre 2022 à 11h00 (GMT+1), heure du Nigéria.**

8. La boîte d'appel d'offres de la CEDEAO est située à **la Direction de l'Administration Générale, Division de la passation des marchés, 1^{er} étage, Commission de la CEDEAO, 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P. M. B. 401 Abuja Nigeria.**

Veillez noter que les soumissions électroniques sont acceptées et doivent être envoyées aux adresses électroniques indiquées ci-dessus.

Commissaire, Services internes